

# LES FONDAMENTAUX EN ASSURANCES DE PERSONNES

Les mécanismes de la protection sociale

2 JOURS, 14 HEURES

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE : AAP29

## Objectifs de la formation

Détailler l'organisation et le fonctionnement du système de protection sociale en France

Délimiter le périmètre des prestations servies par les régimes obligatoire et complémentaire pour chacun des risques liés à la personne

Distinguer les assurances obligatoires, facultatives, individuelles et collectives

Faire le point sur la réglementation et l'actualité de l'assurance de personnes

## Parmi nos formateurs

- NOTHEAUX Olivier  
Consultant Formateur,  
OPPALE

## Public concernés

- Responsables et chargés de clientèle ; Conseillers commerciaux et clientèle ; Technico-commerciaux ; Gestionnaires de contrats d'assurance de personnes ( santé, de prévoyance collective et de garanties des accidents de la vie (GAV)) ; Agents ; Courtiers ; Téléc conseillers ; Mandataires ; Juristes

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 650,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 755,00 €HT

Les assurances de personne couvrent les personnes physiques contre les aléas rencontrés tout au long de leur existence : en cas de vie (sous forme de capitalisation, en cas de décès, en cas de maladie, en cas d'incapacité / invalidité. Elles se déclinent en différentes garanties parmi lesquelles : les assurances complémentaires santé, l'assurance des accidents corporels, l'assurance-vie, l'assurance décès, l'épargne retraite, l'assurance dépendance...

Cette formation donne une vision synthétique du cadre général de la protection sociale en France et de la branche des assurances de personne et détaille les différentes catégories de contrats en assurances de

personnes.

## Préambule

- Définir les risques sociaux de 1898 à nos jours : maladie, incapacité, invalidité, dépendance et décès
- Les réponses apportées à la couverture des risques sociaux dans le temps : santé, prévoyance, GAV, emprunteur...
- Les assurances vie et de capitalisation

---

## Etudier l'organisation et l'évolution du système de protection sociale en France

- Décrire l'histoire, les fondements et les dates clés de la sécurité sociale
- Énumérer les régimes sociaux obligatoires et les risques pris en charge
- Décomposer le financement de la prise en charge des risques sociaux : impôts, taxes et contributions sociales
- Différencier les cotisations sociales : maladie, chômage, assurance vieillesse, retraites complémentaires
- Étudier le cas des travailleurs non-salariés (TNS)
- Distinguer les régimes de base (prestations en nature / espèces) et les régimes complémentaires
- La protection universelle maladie (PUMA)
- La réforme annoncée de la dépendance : le 5ème risque

---

### CAS PRATIQUE Analyser un bulletin de salaire, les lignes de cotisations de protection sociale et les risques couverts

---

### EXERCICE QCM : vérifier la bonne compréhension de l'organisation du système de protection sociale

---

## Définir la protection sociale complémentaire

- L'assurance complémentaire santé : garanties, exclusions, conditions de souscription et prestations prises en charge
- Appréhender la notion de contrat responsable
- La prévoyance : risques couverts, limites de garantie et différentes prestations

---

### EXERCICE Étudier plusieurs contrats complémentaires santé

---

## Distinguer les contrats individuels et collectifs (santé, prévoyance, épargne retraite)

- Faire le point sur les spécificités réglementaires des contrats collectifs
- Lister les risques couverts dans le cadre d'un contrat collectif
- Identifier les personnes pouvant être assurées dans le cadre d'un contrat d'assurance collectif
- Le cas particulier de l'assurance emprunteur
- Focus sur l'assurance vie

---

### EXERCICE Étudier une convention collective ou un accord de branche

---

## Différencier les assurances facultatives et obligatoires

- Lister les assurances de personnes obligatoires et facultatives pour les particuliers
- Lister les assurances de personnes obligatoires et facultatives pour les particuliers
- Identifier les assurances non obligatoires légalement mais imposées par certains établissements
- Les sanctions applicables en cas de non souscription d'une assurance obligatoire

---

## Cerner l'environnement juridique commun aux assurances de personnes

- Le principe forfaitaire/indemnitaire
  - Les règles de commercialisation
  - Les obligations d'information et le devoir de conseil : DDA
- 

## Lister les grandes réformes qui ont structuré le marché de l'assurance de personnes et faire le point sur les impacts des dernières évolutions réglementaires

- L' Accord National Interprofessionnel (ANI)
  - La Directive Distribution Assurance
  - Le 100% santé
  - La loi PACTE
  - La loi Hamon et la résiliation infra annuelle
  - Le projet de 5ème branche : réforme de ma dépendance
- 

### EXERCICE Exercices d'application en sous-groupe

- Évaluer la conformité des pratiques commerciales
- 

### EXERCICE Info/intox contrat responsable : identifier les composants du nouveau contrat responsable

---

## Posséder les bases fiscales des contrats d'assurances de personnes

- Les avantages fiscaux et sociaux des contrats collectifs
  - Les avantages fiscaux des contrats individuels
- 

### EXERCICE Exercice d'application en sous-groupes

- Tableau comparatif des avantages fiscaux et sociaux des contrats collectifs vs contrat individuel.
- 

## Dates

Classe virtuelle	Paris
02-03/06/2025	02-03/06/2025
11-12/09/2025	11-12/09/2025
03-04/11/2025	03-04/11/2025
10-11/12/2025	10-11/12/2025

---

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont

téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

#### ■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

#### ■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.